

le MAG

Magazine d'informations municipales

Berck-sur-Mer

N°60 - Septembre 2026



DES
NOUVEAUTÉS
POUR
NOS ÉCOLIERS

Berck-sur-Mer BEACH CROSS 17.18 OCT 2026

MOTOS CFS / ESPOIRS / JUNIORS / QUADS / VINTAGE / TROPHÉE AMATEURS




Berck-sur-Mer
Bien être par nature

MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

KUTVEH
HYTERGRAPH

DRAGON
ML 1171 150 PORTS

IPONE

MOTOBLOUZ
#ENJOY THE RIDE

KENNY

EXPO
FRANCE

HONDA

YAMAHA

B BEACH-CROSS
DE BERCK
ORGANISATION

62 Pas-de-Calais
Mon Département

Région
Hauts-de-France

A.F.M.
MERLIMONT / LE TOUQUET 62

Fondation
HOPALE

KADUO



Beach-Cross, une nouvelle édition se prépare !



Les abords de la salle Fiolet en travaux



C'est la rentrée !

Permanences de votre Maire

Sans rendez-vous

Mercredi 28 octobre

18 h - Bureau du Maire
Hôtel de ville

Mercredi 25 novembre

18 h - Quartier Genty - CAJ
Rue André Ansart

Mercredi 23 décembre

18 h - Bureau du Maire
Hôtel de ville



Site Internet de la
ville de Berck-sur-Mer
www.berck.fr



Ville de Berck-sur-Mer



BercksurMer



[ville.berck_sur_mer](https://www.instagram.com/ville.berck_sur_mer)

Hôtel de Ville / 62600 Berck-sur-Mer
Directeur de la Publication : Bruno Cousin,
Maire de Berck-sur-Mer

Conception / Mise en page / Réalisation :
Service Communication - Ville de Berck-sur-Mer

Rédaction - Photos :
AS Duport / L Parmentier / L Andrieux
N Deschandel / E Vacassin

Publicité : Berck Evénements Loisirs Côte d'Opale
Imprimerie : Aprim&Henry

Page	05
Pages	06 à 07
Pages	08 à 10

Page	11
Page	12
Page	13
Pages	14 à 18

Page	19
Pages	20 à 21
Pages	22 à 23

Pages	24 à 25
Pages	26 à 27

Pages	28 à 29
-------	---------

Page	30
------	----

Page	31
------	----

Edito

En images

Actualités : salon découverte des métiers, une nouvelle rentrée pour les écoliers berckois, sensibilisation autour du port du casque obligatoire, bourse au lycéens 2026/2027...

Vie citoyenne : les élections présidentielles,

Office de tourisme : fréquentation de l'Office de tourisme 2026, préparons 2027 : l'attractivité de notre station se construit ensemble...

Événementiel : un été a nous faire vibrer,

Travaux : écoles, des travaux tout l'été; curage des fossés : anticiper l'hiver; des locaux associatifs modernisés; des travaux pour améliorer les espaces publics...

Urbanisme : quelles autorisations, pour quels travaux ?

Sport : Beach-Cross 2026, des stages d'été pour nos petits sportifs...

Culture : Salon du polar, concert au fil des mots, à la découverte du patrimoine dans le quartier des Vérotières

Musée : Berck-sur-Mer écrite par la lumière,

Enfance Jeunesse : un été festif et ludique, distribution des colis aux aînés, à vos agendas

Centre Social : le centre social au rythme de l'été; Horizon, sur les traces de l'histoire locale avec Jean-Max, Festi'quartier...

Permanences

Expression libre



Les Mousquetaires

Intermarché
Rang-du-Fliers
03 21 09 08 00

OUVERT 7 JOURS / 7.

Roady
CENTRE AUTO
03 62 44 99 94

ROUTE DE BERCK | 62180 RANG-DU-FLIERS

CONCERT

JULIE DEPARDIEU | RÉCITANTE
DANA CIOCARLIE | PIANO



10 OCTOBRE - 19H
Église Notre-Dame
des Sables
Berck-sur-Mer

11 OCTOBRE - 16H
Théâtre Monsigny
Boulogne-sur-Mer



PREMIÈRE ÉDITION

**RENCONTRES
MUSICALES**
Clara Haskil



**BILLETTERIE &
CONTACT**
rencontresclarahaskil
@gmail.com
TARIFS
8/15€

Au Comptoir du Littoral

Le spécialiste pour toutes vos boissons



Associations, mariages, baptêmes,
communions, anniversaires, soirées
& réceptions...

Mise à disposition de tireuses à bières

Reprise des non-ouverts et intacts

Vente aux professionnels & particuliers

8 Chemin des Sureaux 62600 BERCK-SUR-MER - 03.21.94.12.26
contact@acdl-berck.fr - www.acdl-berck.fr



*Chères Berckaises,
Chers Berckois,*

Après une saison estivale marquée par des périodes caniculaires mais aussi par les nombreux rendez-vous qui nous ont fait vibrer cet été, l'heure est désormais à la rentrée des classes ; rentrée marquée par l'achèvement de nombreux travaux dans nos écoles.

Cette année, ce sont non moins de 830 000€ de travaux qui ont été réalisés durant la pause estivale avec notamment la création d'une cour oasis à l'école des Tchos Berckoes ou encore l'achèvement des travaux d'amélioration thermique et énergétique de l'école du Foier, après la Petite Sirène et Jean Rostand.

Depuis 2020, ce sont 5,5 millions d'euros de travaux qui ont été réalisés dans nos écoles, marquant la volonté de l'équipe municipale d'améliorer les conditions d'accueil dans nos établissements scolaires et le confort de l'ensemble de ses usagers.

D'autres chantiers se sont achevés durant ces dernières semaines : en matière de cadre de vie, avec le réaménagement total de la Rue Michel, la réfection de trottoirs rue des Grognards ou Rue Lavezzari ; en matière d'équipements publics avec la mise à disposition de nouveaux locaux spécialement aménagés pour le Secours Populaire.

Bien évidemment, la rentrée marque également le démarrage de nouveaux projets : l'aménagement de l'allée d'accès à la salle Fiolet, la poursuite des aménagements associatifs à l'ex-centre AFPA, le déploiement de nouvelles pistes cyclables et la sécurisation des certains tronçons existants, le réaménagement du Chemin aux

Raisins entre l'Avenue St Exupéry et le bas du parking des Sternes, sans oublier les opérations de végétalisation et de plantation sur divers sites de la ville.

Tous ces projets pour lesquels vous nous avez élu se transforment en réalisations et concourent à l'amélioration du cadre de vie de chacun, à l'adaptation au changement climatique, au développement des services publics et à la qualité des équipements de notre ville.

Nous poursuivrons sur la même ligne, en restant fidèles à notre ligne de conduite : respecter les contribuables, ne pas augmenter les taux communaux des taxes locales tout en investissant massivement pour l'ensemble des Berckaises et des Berckois.

Enfin, après les nombreux concerts, spectacles et animations de cet été, je vous donne rendez-vous sur les événements nationaux et internationaux qui jalonnent les prochaines semaines parmi lesquels le Beach Cross de Berck-sur-Mer ou les 6h de Berck. De nouveaux rendez-vous seront également au programme avec les Rencontres Musicales Clara Haskil avec Dana Ciocarlie et Julie Depardieu ou le concert Au fil des mots où Suzanne Grimm se produira sur un format intimiste, à la bougie.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Bien Cordialement
Bruno COUSEIN
Maire de Berck-sur-Mer

EN MAGES





- Visite des accueils de loisirs
- Baggy challenge
- Danse expérience - Afro
- Soirée DJ Girl power

- Soirée DJ - From old to gold
- Course enfants
- Concert Big Fiesta
- Fête de la mer
- Journée mondiale du cerf-volant

- Tournoi Opale Open - 10 ans du Disc Golf
- Bourse des collectionneurs
- Estivales du Square - Gentleman jongleur
- Rentrée scolaire
- Forum des associations



Une rentrée pour nos écoliers

Le 1^{er} septembre, les écoles maternelles et élémentaires de notre ville ont fait leur rentrée scolaire.

Au total, 924 élèves sont accueillis dans les 8 écoles publics et 2 écoles privés de la commune pour cette année scolaire 2026/2027.

Salon découverte des métiers



Le samedi 7 novembre, le lycée Jean Lavezzari accueille le Salon des professionnels.

De 10h à 13h, venez rencontrer des professionnels et découvrir différents métiers, parcours de formation et concours proposés sur notre territoire.

Une matinée pour s'informer, échanger et trouver des réponses aux questions liées à l'orientation et à l'avenir professionnel.

Trottinettes : sensibilisation autour du port du casque obligatoire

A l'occasion de la rentrée scolaire, la Police municipale était présente aux abords des établissements scolaires pour une action de prévention et de sensibilisation auprès des usagers d'Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM).

Pour rappel : depuis le 1^{er} septembre 2026, le port du casque est obligatoire pour tous les utilisateurs d'EDPM (trottinettes électriques, gyropodes, monoroues, hoverboards) dans le Pas-

de-Calais. Le non-respect de cette obligation **est passible d'une amende de 35 €**.

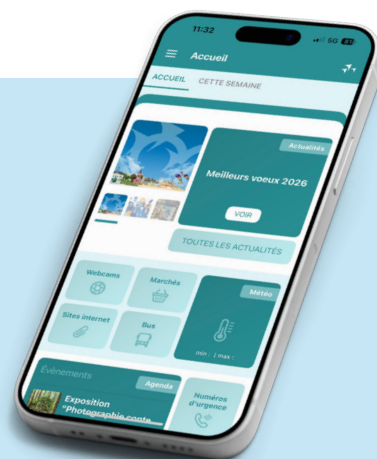
Cette présence sur le terrain s'inscrit pleinement dans la démarche de prévention menée par la Police municipale. Au-delà du rappel de la réglementation, ces actions permettent d'échanger avec les jeunes et les usagers, de rappeler les bons réflexes et de sensibiliser chacun à la nécessité de porter des équipements de protection.



Berck, station classée de tourisme

La ville de Berck-sur-Mer a obtenu le renouvellement de son classement en « station de tourisme ». Ce classement a pour objectifs de faciliter la fréquentation de la station, de permettre son développement, d'embellir ou d'améliorer les conditions d'accès, de séjour ou de circulation. Des critères liés au développement durable du tourisme sont désormais pris en compte : développement des mobilités douces et durable, sobriété énergétique, préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité...

Cette distinction nationale est attribuée pour une durée de douze ans. Quelque 500 communes touristiques (métropoles, stations de sports d'hiver, villes d'eaux, stations balnéaires...) sont aujourd'hui classées en « stations de tourisme », validant la reconnaissance par l'Etat de l'excellence en matière d'offre et d'accueil touristiques.



Berck - ma ville près de 3000 utilisateurs

Toujours plus pratique pour suivre l'actualité et les services de la Ville, **l'application mobile** compte désormais 2 895 téléchargements, dont 1 818 sur Android et 1 077 sur iOS.

Une belle dynamique qui confirme l'intérêt des habitants pour disposer des informations de la Ville directement depuis leur smartphone.

Bourse aux lycéens 2026/2027

La Ville de Berck-sur-Mer accorde une bourse individuelle de 80 € par lycéen pour la rentrée.

Conditions d'attribution :

Pour bénéficier de cette bourse, l'élève doit :

- être domicilié à Berck-sur-Mer ;
- être scolarisé en seconde, première ou terminale, dans un lycée général ou technologique ;
- être scolarisé au lycée polyvalent Jean Lavezzari, ou dans un autre lycée lorsque la formation souhaitée n'est pas proposée à Jean Lavezzari.

La bourse n'est pas accordée :

- aux élèves redoublants ;
- aux élèves suivant une formation post-bac, notamment un BTS.

Pièces à fournir au service affaires scolaires :

Le représentant légal doit transmettre au service des Affaires scolaires, au plus tard le 13 novembre 2026 :

- un certificat de scolarité délivré, signé et tamponné par l'établissement, précisant le nom de l'élève, l'adresse de l'établissement et le niveau de classe ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- un relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- un numéro de téléphone

Attention :

Si le nom figurant sur les justificatifs est différent de celui de l'élève, une copie du livret de famille (parents et enfants) devra être fournie.

Le Secours populaire investi de nouveaux locaux

Après quelques mois d'attente, le Secours populaire de Berck dispose désormais d'un nouvel espace, installé dans les anciens locaux de l'AFPA.

Plus spacieux et fonctionnels, ces nouveaux locaux permettent à l'association de mieux organiser ses activités et d'améliorer l'accueil des familles. L'occasion pour Bruno Cousein de saluer l'engagement des bénévoles et rappeler le soutien de la municipalité.



Le site de 300m² accueille une boutique solidaire de 138 m², dédiée à la seconde main où vêtements, équipements et matériel peuvent trouver une seconde vie à petits prix. Les nouveaux locaux comprennent également un bureau, un espace coiffure ainsi que des espaces dédiés à la distribution alimentaire et aux produits d'hygiène, pour accompagner les bénéficiaires dans leurs besoins du quotidien.

La boutique solidaire et la distribution des denrées alimentaires sont accessibles au public **chaque lundi et jeudi après-midi, de 14 h 30 à 17 h**. Le mardi matin est, quant à lui, réservé à la réception et au tri des dons vestimentaires ou matériels. Prochaine étape pour l'association : ouvrir une permanence le samedi matin pour permettre aux étudiants et travailleurs, dans le besoin, de passer la porte du Secours populaire.

Nouvelle adresse : Site de l'AFPA, chemin des Anglais, 62600 Berck
Ouvr



Publication du Guide des assos 2026/2027

Le Guide des associations berckaises 2027 est désormais disponible ! Véritable annuaire de la vie associative locale, cette nouvelle édition réunit plus de 120 associations œuvrant dans de nombreux domaines : sport, culture, loisirs, patrimoine, vivre-ensemble, patriotisme ou encore solidarité.

Pour chacune d'elles, retrouvez les informations essentielles afin de faciliter vos démarches: présentation, horaires, contacts, et coordonnées.

Grâce à la richesse et au dynamisme de son tissu associatif, Berck-sur-Mer offre une multitude d'activités et d'engagements qui contribuent au lien social, à l'animation de la ville et à son rayonnement.

Un guide pratique pour découvrir, rejoindre ou simplement mieux connaître les associations qui font vivre Berck !

Disponible en version papier dans tous les accueils municipaux et en ligne sur Berck.fr

Sensibilisation à la sécurité routière

Parce que la sécurité routière concerne tous les usagers, le CCAS organise un après-midi de sensibilisation dédiée aux personnes de 60 ans et plus.

Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur les bonnes pratiques au volant et de mieux appréhender certaines situations du quotidien. Les participants pourront notamment :

- revoir les règles de circulation et de signalisation routière ;
- être sensibilisés aux risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants ;
- tester leur temps de réaction à travers des exercices pratiques.

Jeudi 5 novembre 2026

De 14h à 16h30

Cottage des Dunes

La participation est gratuite, sur inscription auprès du CCAS :
ccas@berck-sur-mer.com / 03 21 09 05 43



Accueil des nouveaux arrivants

Le vendredi 26 juin dernier, Bruno Cousein a reçu les nouveaux Berckois installés depuis le début de l'année 2026 lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Cet événement est destiné à présenter l'histoire, les services, les infrastructures, les associations de Berck mais aussi à évoquer les manifestations qui rythment l'année.

Vous vous êtes installés en 2026 à Berck-sur-Mer et souhaitez être convié à la prochaine cérémonie ? Merci d'adresser un mail à protocole@berck-sur-mer.com en précisant votre nom, prénom et adresse précise.

Conseiller pour mieux gérer Atelier économie d'énergie



Le mardi 24 novembre 2026, de 14h à 16h, participez à une action collective sur les économies d'énergie avec la présence du correspondant Solidarité EDF Nord Pas-de-Calais, organisée au Cottage des Dunes. Au cours de cet atelier convivial, plusieurs thèmes seront abordés :

- Les écogestes
- La compréhension de la facture
- Les compteurs communicants
- Les applications numériques permettant de suivre, comprendre et mieux gérer ses consommations
- Des conseils sur les réflexes à avoir en cas de difficulté de paiement

Un moment d'échanges et de conseils ouvert à tous pour mieux comprendre ses consommations et adopter les bons gestes.

Atelier gratuit sur inscription. Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 03 21 09 05 43.



Réunion publique : travaux du chemin aux Raisins

Une réunion publique est organisée le mercredi 30 septembre à 18h, en mairie, afin de présenter le projet de travaux du chemin aux Raisins, sur la portion comprise entre l'avenue Saint-Exupéry et le parking de la Base nautique.

Cette rencontre permettra de présenter les travaux prévus, leur déroulement ainsi que les différentes étapes du chantier. Elle sera également l'occasion pour les administrés de s'informer et d'échanger avec les entreprises en charge du projet.



Élection présidentielle : 18 avril & 2 mai 2027

L'élection Présidentielle aura lieu les 18 avril et 2 mai 2027

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale, ou à en faire la modification d'adresse si besoin.

Vous pouvez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur le site : <https://www.service-public.fr/> ou auprès du pôle « Elections » de votre commune.

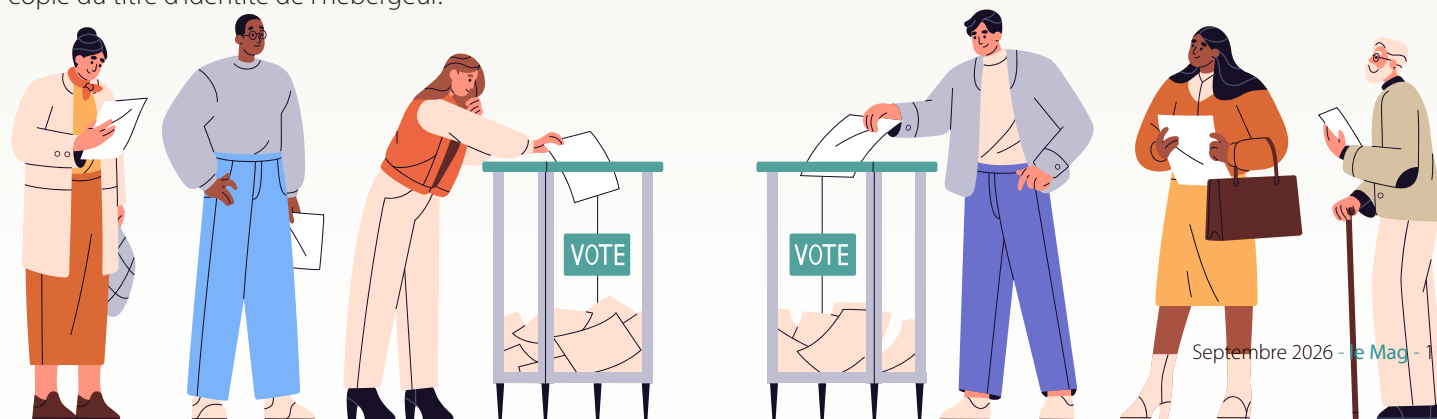
Rappel des dates limites d'inscription :

Les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales de 2 manières jusqu'au vendredi 12 mars 2027 inclus :

- Par dépôt de dossier en mairie ;
- Par service d'inscription en ligne <https://www.service-public.fr/>

Rappel des pièces à fournir pour toutes demandes d'inscription ou de mutation :

- Cerfa n° 12669*02 complété
- Titre d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile sur la commune de moins de 3 mois
- Livret de famille pour les femmes mariées
- pour les personnes hébergées : pièce d'identité du demandeur + justificatifs de domicile, avec attestation d'hébergement et copie du titre d'identité de l'hébergeur.



L'Office de tourisme décroche le label « Destination d'Excellence » avec un score exceptionnel

L'Office de tourisme a franchi un cap en juillet dernier en obtenant le label « Destination d'Excellence », se substituant à la marque « Qualité Tourisme™ », avec un score remarquable de 96,05 % pour le pilier qualité et de 89,37 % pour le pilier écoresponsable.

Cette distinction nationale, obtenue grâce à un référentiel modernisé, reconnaît à la fois la qualité des services proposés et son engagement écoresponsable, en accord avec les enjeux actuels du secteur.

Avec cette labellisation, l'Office de tourisme s'engage à poursuivre ses efforts pour renforcer la satisfaction de ses publics et optimiser ses pratiques durables, tout en initiant une nouvelle dynamique pour l'avenir. Un plus pour l'économie locale !



Fréquentation estivale de l'Office de tourisme 2026 Des visiteurs de plus en plus diversifiés

En juillet-août, l'Office de tourisme comptabilise plus de **31000 entrées soit +19% par rapport à 2025**. La clientèle se compose de **89 % de Français et de 11 % d'étrangers**.

Parmi les étrangers, la part des visiteurs Belges recule (de 65 % à 50 % par rapport à l'année dernière), tandis que les venues de Britanniques et Allemands progressent.

Côté français, la part des touristes en provenance des Hauts-de-France (69 % en 2025) est en baisse (50% en 2026) au profit des bassins de clientèle d'Île-de-France, du Grand-Est et d'autres régions comme la Bourgogne-Franche-Comté ou Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces évolutions suggèrent, bien que la tendance du tourisme de proximité reste majoritaire, une attractivité de la station accrue auprès des touristes des régions françaises plus éloignées.

Préparons 2027 : l'attractivité de notre station se construit ensemble



Commerces, prestataires de loisirs, restaurants, hébergements... Chaque acteur contribue à l'image et à l'accueil de notre ville. C'est pourquoi l'Office de tourisme s'engage à accompagner, valoriser et fédérer les professionnels du territoire toute l'année.

Véritable allié des acteurs économiques locaux, notre équipe vous aide à :

- Gagner en visibilité sur nos supports,
- La valorisation de votre savoir-faire,
- Un accompagnement personnalisé dans les démarches de labellisation (Famille Plus, Accueil Vélo, Destination d'Excellence...),
- La diffusion vos animations et événements,
- Connaître les tendances actuelles (données chiffrées sur demande).

Vous pouvez également devenir

revendeur officiel de la marque aux trois cerfs-volants « Berck-sur-Mer, Bien-être par nature ».

Dans le cadre de la préparation de 2027, l'équipe viendra à votre rencontre directement dans les rues commerçantes afin de vous présenter la démarche et de vous remettre la fiche de renseignements, indispensable pour figurer sur le magazine et le site internet de l'Office de Tourisme. En 2026, 187 partenaires ont déjà rejoint ce réseau uni autour d'un même objectif : faire rayonner Berck-sur-Mer.

Rejoignez-nous à votre tour, ou renouvelez votre partenariat, dès octobre 2026 en contactant l'équipe :
03 21 09 50 00 / tourisme@berck-sur-mer.com / www.berck-tourisme.com/fr/

Un été à nous faire vibrer !

La programmation estivale à la fois festive et éclectique ponctuée de temps forts et de rendez-vous de qualité a rencontré un vif succès auprès des Berckois et des touristes !

Plus de 500 événements ont animé la station pour toutes les générations. Avec des concerts en plein air, des expositions, des spectacles de rue, des ateliers, des marchés nocturnes, la fête de la mer, les spectacles pyrotechniques...

« Mon Village Vacances », quant à lui, a transformé la station en un véritable village d'animation. Il a été une nouvelle fois plébiscité par les familles qui ont pu rythmer leurs journées de vacances avec des activités pour tous les âges tel le réveil musculaire, le fit family, la marche dans l'eau, le beach volley, le baggy challenge, des visites et balades patrimoine...

La fréquentation confirme cet engouement : plus de 2 000 inscriptions ont été enregistrées aux animations sur réservation, tandis que les Matinales Toniques ont accueilli près de 5 000 participants, soit environ 100 personnes chaque matin sur la plage. Le Volley Vacances a également battu un record avec 300 inscriptions cette saison !

Un été animé, sportif et convivial qui confirme le succès de la saison. Berck-sur-Mer a « Vibrez cet été ».



Une maison Sport, Culture, Événementiel et vie Associative

Au parc des sports, le chantier se poursuit avec l'achèvement de la démolition intérieure et de la couverture de l'ancienne maison du gardien.

Le gros œuvre de l'extension accolée au bâtiment existant est également terminé, laissant désormais place aux prochaines étapes de construction.

La pose de la charpente est désormais achevée, permettant au futur équipement de prendre

progressivement forme. Les travaux avancent à bon rythme et permettront prochainement d'engager les différentes phases d'aménagement du bâtiment.

Ce nouveau site accueillera prochainement les services Sport, Culture & Événementiel (BELCO). Il offrira également aux associations et aux usagers des locaux modernes et fonctionnels, conçus pour mieux les accompagner dans leurs projets et leurs activités.



Des travaux pour améliorer les espaces publics

Plusieurs chantiers se sont poursuivis ces derniers mois afin d'améliorer les espaces publics, les cheminements et les trottoirs.

> Rue Michel, les travaux, achevés le 15 juillet, ont permis de reprendre entièrement la voirie avec l'enfouissement des réseaux, la rénovation des trottoirs et de la chaussée. L'aménagement a également été complété par des places de stationnement en pavés enherbés et une piste cyclable, offrant une rue plus fonctionnelle et mieux intégrée à son environnement.

> Dans le cadre du PPI trottoirs, les travaux menés rue Lavezzari et rue des Grognards sont également terminés. Ces interventions ont permis d'améliorer la qualité et l'accessibilité des trottoirs.

Ces chantiers contribuent à améliorer progressivement les voiries et les espaces publics de la ville.

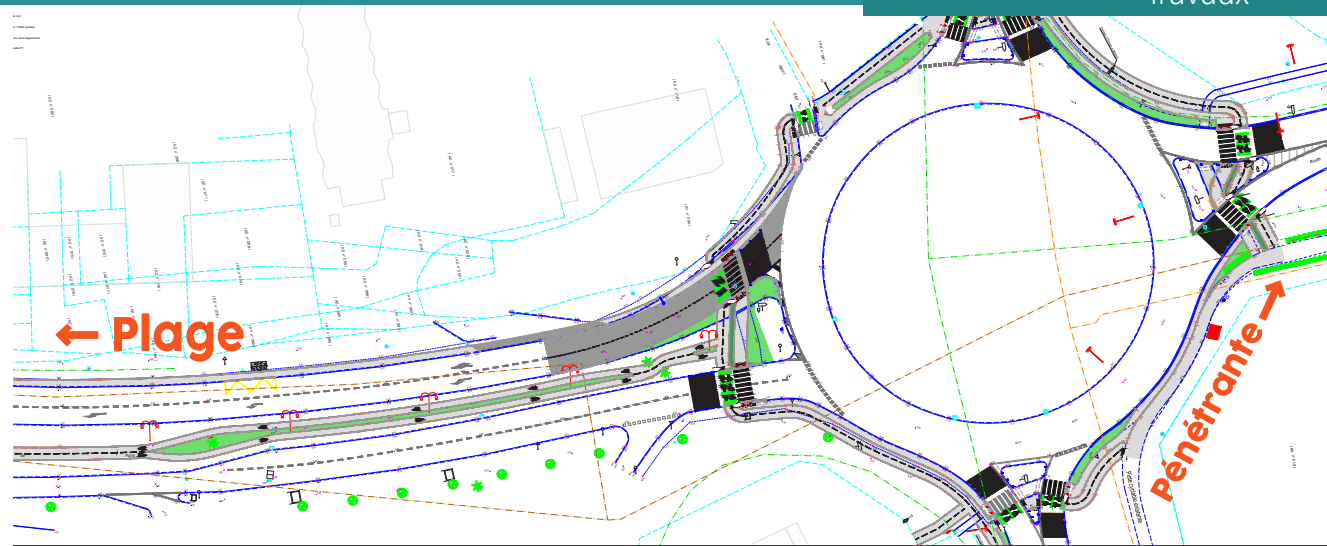


Eclairage public : des dysfonctionnements récurrents en cours de diagnostic

De nombreux dysfonctionnements de l'éclairage public sont constatés dans différents quartiers de la ville, sur du matériel neuf ou ancien. Plusieurs signalements ont été réalisés, pour lesquels les services interviennent le plus rapidement possible et qui, dans certains cas, impliquent de multiples interventions.

Les services techniques sont mobilisés, aux côtés du gestionnaire réseau ENEDIS, pour connaître les raisons d'une telle situation et pour trouver les solutions pérennes évitant les désagréments des usagers tout comme les multiples interventions des services municipaux.





Boulevard de Paris : une nouvelle liaison cyclable

Le développement des mobilités douces se poursuit à Berck-sur-Mer. Prochainement des travaux seront engagés boulevard de Paris afin de renforcer et de sécuriser les liaisons cyclables entre les différents axes de la ville.

Le projet permettra de relier les voies

cyclables des avenues de Verdun et du boulevard de Paris, tout en assurant la continuité avec les pistes cyclables départementales RD303 et RD940 en direction de Groffliers.

Une piste cyclable bidirectionnelle sera ainsi créée, offrant un nouvel itinéraire pour les cyclistes. Les abords bénéficieront également

d'un réaménagement des espaces verts, avec la création et la rénovation des plantations le long de la piste.

Avec cet aménagement imaginé avec le concours du Berck cyclo randonneurs, la ville poursuit le développement d'un réseau cyclable plus continu, pratique et agréable, favorisant les déplacements à vélo au quotidien.

Des locaux associatifs modernisés à l'AFPA



La première phase des travaux d'aménagement des locaux associatifs situés sur le site de l'AFPA est désormais complètement achevée.

Le Secours populaire a pris ses quartiers dans ses nouveaux locaux, désormais pleinement adaptés à ses activités et à l'accueil du public.

Les travaux se poursuivent avec une seconde phase dédiée à la rénovation du reste de bâtiment, qui permettra d'aménager une salle polyvalente et un espace annexe.

Cet espace bénéficiera notamment d'une meilleure isolation, du remplacement des menuiseries extérieures, d'une mise en peinture et de la rénovation de l'électricité et de l'éclairage intérieur. Il

sera également doté d'une salle de réchauffe et d'une plonge, d'un espace de rangement pour le mobilier ainsi que d'un local ménage.

Le projet prévoit enfin l'aménagement de quatre sanitaires mixtes, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La rénovation du bâtiment annexe est en cours afin d'accueillir le club de surf casting. Les travaux porteront notamment sur l'éclairage, le chauffage, les menuiseries et les peintures.

Ces aménagements proposeront des espaces plus fonctionnels, confortables et adaptés aux besoins des associations et de leurs usagers.



Ecoles des travaux tout l'été

Tout au long de l'année, la ville veille au confort, à la sécurité et au bien-être des écoliers. En 2026, les agents des services techniques ont consacré plus de 886 heures à la maintenance des 8 écoles publiques maternelles et élémentaires de la ville. La municipalité a également mobilisé 826 710 € pour entretenir, rénover et moderniser les établissements scolaires.

Cet été encore, de nombreux chantiers ont été réalisés afin que les élèves et les équipes éducatives puissent retrouver, à la rentrée, des écoles toujours plus accueillantes et adaptées à leurs besoins.



Ecole maternelle Chès Tchos Berckoès

- Réalisation d'une cour oasis (un exemple cité par l'agence de l'eau)
- Réfection d'une salle de classe (isolation, faux-plafond, éclairage, peinture)
- Installation d'une fontaine d'eau potable dans le restaurant scolaire
- Travaux prévus aux vacances d'automne : Remplacement des rideaux d'une salle de classe et du dortoir

Ecole primaire Jean ROSTAND

- Installation de l'enseigne de l'école
- Remplacement de la clôture du parvis
- Remplacement des poteaux du préau
- Installation d'une fontaine d'eau potable dans le restaurant scolaire
- Travaux prévus aux vacances d'automne : Remplacement de deux menuiseries extérieures d'une classe côté rue



Ecole primaire du Foïer

- Réalisation d'une isolation par l'extérieur et d'un enduit de finition
- Réemploi du préau de l'école Chès Tchos Berckoès et réalisation d'un sol minéral
- Installation d'une fontaine d'eau potable dans le restaurant scolaire
- Travaux prévus aux vacances d'automne : Réfection des peintures, Déconstruction du bâtiment préfabriqué



Ecole maternelle La Petite Sirène

- Installation d'une fontaine d'eau potable dans le restaurant scolaire

Ecole maternelle du Chat Botté

- Remplacement de l'ancien éclairage par des luminaires led
- Installation d'une fontaine d'eau potable dans le restaurant scolaire

Ecole primaire Jacques Prévert

- Remplacement de deux menuiseries d'une salle de classe
- Réalisation d'un banc de l'amitié
- Mise en peinture mur d'entrée
- Réalisation d'une boîte à livres
- Installation d'une fontaine d'eau potable dans le restaurant scolaire



Groupe scolaire Charles Perrault – Jacques Brel

- Réfection des peintures des menuiseries du rez-de-chaussée
- Réfection de la peinture d'une salle de classe
- Installation d'une fontaine d'eau potable dans le restaurant scolaire
- Installation d'une fontaine d'eau potable dans le restaurant scolaire

Dépenses de fonctionnement

31 010 €

Maintenance de 8 établissements, soit 886 heures de travaux ont été effectuées par les agents des services techniques durant la période estivale.

Dépenses d'investissement

795 700 €

Cour Oasis	300 000 €
Rénovation énergétique Foier	410 700 €
Travaux divers écoles maternelles	36 200 €
Travaux divers écoles primaires	35 500 €
Mobiliers et matériels	13 300 €

Budget total des travaux réalisés en 2026 :

826 710 €



Curage des fossés : anticiper l'hiver

Afin de préparer l'arrivée de l'hiver et de faciliter l'écoulement des eaux, des travaux de curage des fossés sont réalisés sur plusieurs secteurs :

- Avenue du 8 Mai 1945, sur la portion comprise entre l'avenue Quettier et le chemin des Anglais ;
- Chemin des Anglais, sur la portion comprise entre la résidence Lucille et le boulevard de la Manche ;
- Chemin de la Grosse Pointe, derrière la plaque Jacques Lamart.

D'autres secteurs seront également concernés par des opérations de curage dans les prochains mois.

De nouvelles plantations pour végétaliser la ville

Engagée dans une démarche de végétalisation des espaces publics, la ville poursuit ses actions et aménagements pour développer les zones d'ombres, pour désimperméabiliser les sols, pour améliorer le cadre de vie et la sécurité.

Ainsi, le 21 septembre ont débuté des travaux de création de fosses d'arbres, positionnés en tête de zones de stationnements, sur deux axes importants :

- L'avenue du 8 mai, où 23 arbres seront plantés (ormes, érables, chênes)
- La rue de l'Impératrice
- entre la rue Saint-Pierre et la rue Baillet : 25 fosses accueilleront des lilas des Indes
- entre l'avenue du 8 mai et la rue Constantine : 25 Tamaris seront plantés.

Ces aménagements permettent, à l'image de l'Avenue St Exupéry ou de l'Avenue Michel Malingre, de végétaliser des espaces totalement minéralisés, d'améliorer le cadre de vie et de marquer davantage les zones de stationnement. Dès cet automne, d'autres opérations de plantation et de végétalisation démarreront :

- Dans la cour oasis de l'école des Tchoes Berkoes où 10 arbres seront plantés pour créer un véritable îlot de fraîcheur,
- Au cimetière, avec la poursuite de la végétalisation des espaces inter-tombes avec des espèces vivaces, la requalification de 1000m² d'allées en

gazon et la plantation de 2 arbres supplémentaires

- Coté, Salle Fiolet, en plus de la réalisation de l'allée, ce sont 10 cépées et 3 arbres qui orneront ce site, plantations complétées par la création, dans le cadre d'une action participative du Quartier Prioritaire de la Ville, d'un bassin de récupération des eaux pluviales végétalisée avec environ 3 000 plantes hélophytes.

A ces actions nouvelles, s'ajoutent les interventions au Bois Magnier avec la plantation de 80 nouveaux sujets programmées dans le cadre des opérations de reboisement après les dégâts de la tempête CIARAN.



Les abords de la salle Fiolet

Après les travaux de rénovation de la salle Fiolet, ses abords qui sont en cours réaménagement. Le parvis a été repensé avec de nouveaux aménagements destinés à renforcer la place du végétal et à améliorer la gestion des eaux pluviales.

Dix cépées et trois arbres ont été plantés, apportant progressivement davantage de verdure et de fraîcheur autour du Palais des Sports.

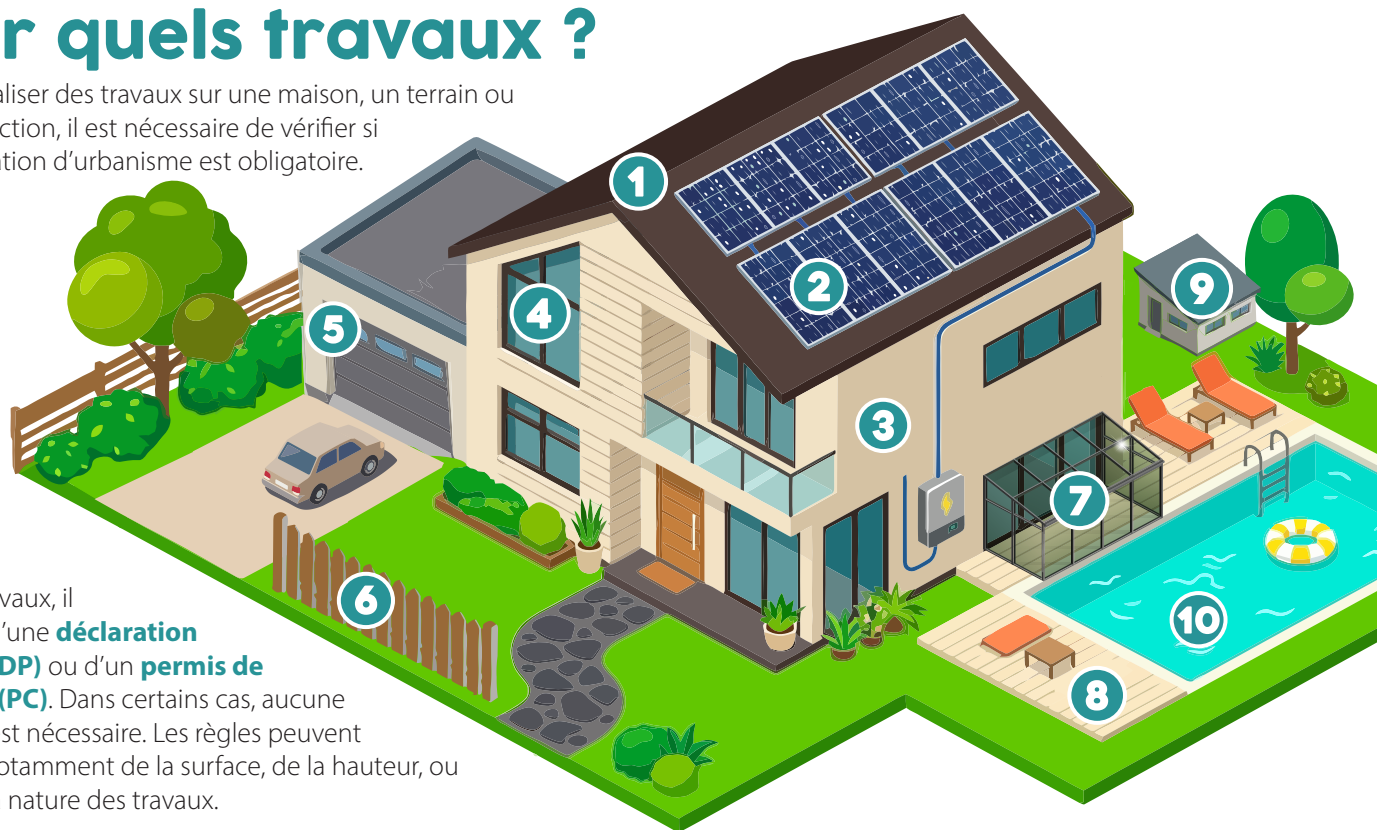
Le bassin de récupération des eaux pluviales a également été végétalisé avec près de 3 000 plantes d'hélophytes, particulièrement adaptées aux milieux humides.

L'éclairage public a été amélioré et des abris vélos ont été installés pour faciliter les déplacements à vélo. Les abords de la salle Fiolet disposent désormais d'un espace plus agréable, végétalisé et adapté aux usages du site.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Avant de réaliser des travaux sur une maison, un terrain ou une construction, il est nécessaire de vérifier si une autorisation d'urbanisme est obligatoire.

Selon les travaux, il peut s'agir d'une **déclaration préalable (DP)** ou d'un **permis de construire (PC)**. Dans certains cas, aucune formalité n'est nécessaire. Les règles peuvent dépendre notamment de la surface, de la hauteur, ou encore de la nature des travaux.



1 Toiture

Réfection d'une toiture (tuiles) : DP

Auvent, préau :

- Jusqu'à 5 m² : aucune formalité
- De 5 m² à moins de 20 m² : DP
- Plus de 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation :

- De 5 m² à moins de 20 m² : aucune formalité si aucune modification de l'aspect extérieur du bâti
- Plus de 20 m² : PC

2 Sur la toiture

Panneaux solaires, Parabole, Velux : DP

3 Façade

Modification, ravalement de façade : DP

4 Fenêtre

Création et changement de menuiseries extérieures : DP

5 Garage

- Moins de 5 m² : aucune formalité
 - De 5 m² à moins de 20 m² : DP
 - Plus de 20 m² : PC
- Transformation garage en habitation : DP

6 Délimiter la propriété

Mur de clôture, clôture et portail

- Création ou modification d'une clôture : DP
- Installation ou modification d'un portail : DP

7 Véranda, terrasses couvertes

- Moins de 5 m² : aucune formalité
- De 5 m² à 40 m² : DP
- Plus de 40 m² : PC

Les règles peuvent varier selon le PLU, et la zone concernée.

8 Terrasse non couverte

Terrasse non couverte de plain pied (béton ou bois) :

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

- Surélevée et/ou avec fondations profondes :

- Moins de 5 m² : aucune formalité
- De 5 m² à moins de 20 m² : DP
- Plus de 20 m² : PC

9 Cabane bois ou béton

- Moins de 5 m² : aucune formalité
- De 5 m² à moins de 20 m² : DP
- Plus de 20 m² : PC

10 Piscine

- Moins de 10 m², non couverte, restant moins de 3 mois : aucune formalité.
- De 10 m² à 100 m² ouverte : DP
- Plus de 100 m² avec couverture de moins de 1,80 m de haut : DP
- Plus de 100 m² et/ou couverture de plus de 1,80 m : PC

Site patrimonial remarquable : tous les travaux doivent faire l'objet d'une autorisation, quelle que soit leur superficie.

Un doute ? Contacter le 03 2189 90 13 / adsberck@cabm.fr

BEACH-CROSS 2026

Rendez-vous les 17 & 18 octobre



Une nouvelle édition se prépare !

L'édition 2026 s'annonce déjà comme un grand rendez-vous, avec près d'un millier de pilotes, un public toujours nombreux attendu sur l'esplanade. Pour cette 21^e édition, l'affiche donne le ton : un bleu horizon associé à un jaune électrique, et des pilotes lancés sur le sable. Une création qui associe la photographie de Xavier Leporcher au graphisme du service communication de la Ville de Berck, pour donner vie à l'esprit unique de cette compétition.

Le Beach-Cross se réinvente

Pour cette édition 2026, le Beach Cross se réinvente notamment avec un nouveau circuit et une ligne de départ au pied de l'esplanade. De quoi offrir au public une expérience encore plus spectaculaire !

Autre grande première : le Beach Cross sera la première épreuve de sable à accueillir des motos électriques. Elles prendront part à la compétition aux côtés des motos de la catégorie CFS, une nouveauté qui marque une nouvelle étape pour l'épreuve berckoise.

Sur le plan sportif, trois catégories passent au format Endurance, avec désormais 1 heure de course chacune : les Espoirs, les Juniors et le Vintage..

Les Espoirs et les Juniors conserveront leur rendez-vous du samedi matin, tandis que l'épreuve Vintage se disputera désormais le samedi après-midi.

De nouveaux protagonistes viendront également se mesurer aux habitués. Nicolas Dercourt, Richard Fura, Damien Prévot et Victor Brossier sont d'ores et déjà engagés et retrouveront notamment les cadors de la saison dernière, parmi lesquels Florian Miot, vainqueur de l'édition 2025, mais aussi Tom Pagès et Paul Le Gonidec, champion de France. Chez les féminines, Aurélie François remettra son titre en jeu.

Autre nouveauté : le Trophée Amateurs sera désormais concentré sur la seule journée du dimanche. Les pilotes disputeront deux manches de 25 minutes, contre trois manches de 20 minutes l'an dernier.

Pour les motos CFS et les Quads, pas de changement : ils rouleront uniquement le samedi. La finale OR est, pour le moment, programmée le dimanche.

Une chose est déjà certaine : le spectacle promet une nouvelle fois d'être au rendez-vous !

**1000
PILOTES
ENGAGÉS**

**1^{ER} COURSE
SUR SABLE
AVEC MOTOS
ELECTRIQUES**

**3KM
DE
CIRCUIT**

De nombreuses médailles côté équitation

Lors du Générali Open de France – Championnats de France qui se sont déroulés à Lamotte-Breuvon fin juillet, de nombreux cavaliers Berckois ont concouru et obtenu des titres.

Hugo Bertrand décroche le titre de Champion de France en Club Équipe Jeune Cavalier. Léonie Marlière monte

sur la troisième marche du podium et décroche une médaille de bronze en CSO, catégorie Poney 2D Benjamin. Laureen Fasquel s'illustre également avec une belle médaille d'argent en Equifun, catégorie Club Équipe. Enfin, Manon Soenen complète ce beau palmarès avec une médaille de bronze en CSO, catégorie Club 1 Senior et +.

Haltérophilie

Championnats de France Masters

Lors des Championnats de France Masters de Beuzeville, 4 athlètes ont représenté notre ville et le CAHC. Parmi les résultats, nous pouvons souligner

- Guy FOURNIER décroche, à 78 ans, le titre de vice-Champion de France

- Eric DELEPLACE, en catégorie M4-74kg, devient pour la 1^{ère} fois Champion de France.

Bravo également à Yann Vilquin et à Sébastien Michaud pour leurs belles performances !



De très belles performances qui viennent récompenser le travail, la passion et l'engagement de nos cavaliers.

Félicitations à Hugo, Léonie, Laureen et Manon !

Des stages d'été pour nos petits sportifs

Cet été, les jeunes sportifs ont pu profiter de plusieurs rendez-vous pour se dépenser, progresser et partager leur passion à Berck.

Côté football, le stage Raphaël Varane, qui s'est tenu du 6 au 10 juillet dernier, a réuni plus de 70 jeunes autour du ballon rond. Entre séances d'entraînement, exercices techniques et jeux collectifs, tous ont pu perfectionner leur pratique, mais également en apprendre davantage sur la nutrition, la gestion des émotions et l'hygiène de vie d'un sportif.

Les amateurs de basket n'ont pas été oubliés avec le FastBreak Camp Gomez, qui s'est déroulé du 5 au 11 juillet. Au programme : travail technique, exercices collectifs et mises en situation pour permettre aux jeunes basketteurs de progresser tout au long de la semaine, le tout dans une ambiance conviviale.

Football ou basket, chacun a pu trouver son terrain de jeu cet été à Berck !



Vérotière nocturne

10 km de nuit dans Berck

Préparez vos baskets et votre lampe frontale... Routes, chemins et sable, la Vérotière Nocturne revient pour sa 18^e édition le samedi 19 décembre !

N'oubliez pas : chaussures de running et lampe frontale obligatoire.

Prêts à relever le défi ?

Départ à 17h30 au Parc des Sports
Renseignement au 03 21 89 90 48
Tarif : 10€

Salon du polar 2027 : ce sera les 8 et 9 mai

Le 6^e salon du polar en Côte d'Opale *Du sang sur la plage* aura lieu les 8 et 9 mai 2027, au Kursaal. Comme les années précédentes, tables rondes, cafés littéraires, conférences... seront au programme.

A noter également la remise des prix des Lecteurs en herbe, des Bacheliers et des Lecteurs berckois pour lesquels une quinzaine d'autrices et auteurs ont fait acte de candidature.

Les inscriptions pour le salon 2027 sont ouvertes : renseignements auprès du service Culture, culture@berck-sur-mer.com, 03 21 89 90 15.



A la découverte du patrimoine dans le quartier des Vérotières

Un nouveau parcours patrimoine sillonne Berck-ville, permettant de découvrir, au travers d'une boucle de 3 km, l'histoire du quartier des Vérotières en mode piéton.

Composé de 11 panneaux d'information, le parcours aborde différentes thématiques : l'évolution architecturale, la faune et la flore locales ou encore le champ lexical de la marine. C'est l'aboutissement d'un projet à l'initiative d'habitants du quartier, au service de l'attractivité du territoire.

Parcours qui s'adapte aux personnes à mobilité réduite. Départ du parking de l'école des Tchos Berckoes.

2 LE BOULEVARD DE PARIS

Un espace naturel au cœur de la ville.

Principale artère qui mène à la plage et vers les hôpitaux berckois, le boulevard de Paris a été élargi pendant la période de la Reconstruction pour répondre à l'augmentation croissante des véhicules et aux enjeux du développement touristique et hospitalier de la station. Pour rendre l'entrée de ville plus attractive, les espaces paysagers sont restaurés avec l'alignement d'arbres remarquables et l'amélioration des aménagements urbains avec notamment la création de chemins stabilisés et de pistes cyclables (voies vertes et bleues).

Le vallonnement du terrain du boulevard de Paris a été effectué afin d'amorcer la transition avec l'espace dunaire. Les peupliers malades ont été remplacés par des pins et des feuillus entre la piste cyclable et le chemin stabilisé. 8000 m² de surface ont été aménagés et certains laissés en gestion différenciée. Aujourd'hui, piétons et cyclistes peuvent profiter d'un espace sécurisé au milieu des pins et autres arbres.

1 QUARTIER POPULAIRE ET ÉCONOMIQUE DE BERCK-VILLE

De la viande aux poissons, il n'y a qu'un pas !

Construits au début du XX^e siècle puis modernisés en 1934, les abattoirs de Berck se sont agrandis au fil du temps pour répondre à la demande croissante et aux normes d'hygiène. Avant sa fermeture définitive à la fin des années 80, cette société employait environ 200 salariés.

Après l'arrêt brutal et inattendu des abattoirs, qui porta un coup dur à l'économie locale, de la mer, s'installe sur le site en 2005, l'entreprise spécialisée dans la transformation et l'élaboration de produits.

Lieu de discussion des chasseurs de la Mollière et des réunions de famille, le café Macquet situé en face des abattoirs était le rendez-vous de nombreux travailleurs. Dans ce secteur, le 22 mai 1940, eurent lieu des combats meurtriers opposant de valeureux soldats français et belges aux soldats de l'armée allemande lors de leur arrivée à Berck.

Avec l'augmentation démographique de la ville et la création de la résidence des Chardons, le quartier accueille de nombreuses familles. Ne répondant plus à la demande de la population, l'école maternelle située près de la place Verte est scindée en 2 nouvelles écoles : l'école « Ches tchos berckoes » inaugurée le 21 décembre 1983 et l'école « La Petite Sirène ».

Eugène TRIGOUT, *Matelote à l'enfant*, huile sur toile, coll. Musée Opale Sud, Berck-sur-Mer

Le parcours des Vérotières

SUITE DU PARCOURS

- 1 Quartier populaire et économique de Berck-ville
- 2 Le Boulevard de Paris
- 3 La mare

En savoir plus : musee.berck.fr

Concert Au fil des mots



Crédit photo : Laurent Scavone.

Suzane Grimm sera à Berck, le vendredi 13 novembre à l'église Notre-Dame des Sables pour un concert intimiste à la bougie (led).

Suzane, c'est son 4^e prénom ! Elle l'a choisi comme nom de scène en hommage à sa grande tante qui l'a toujours poussée à réaliser ses rêves. La musique fait partie de sa vie depuis toute petite. Suzane chante, joue de la guitare et compose sa première chanson à 17 ans. Elle monte sur scène dès qu'elle le peut avec ses chansons et des reprises de Dido, Bashung, Suzanne Vega, Peter Gabriel mais aussi Alain Souchon et Laurent Voulzy qui influencent très tôt son travail. Elle a toujours voulu chanter en français nous partageant ainsi ses doutes et ses espoirs. Une pop française aux accents folks, portée par une voix douce et intense.

Suzane Grimm, accompagnée au clavier de Fabien Damide, reprendra des grands titres comme *Douce France*, *Que reste-t-il de nos amours ?*, *Ma drôle de vie*, *Laissez-moi danser version piano voix*, *Les mots bleus*, *Le pouvoir des fleurs*, *Foule sentimentale*, *Emmenez-moi*...

Au fil des mots, concert de Suzane Grimm, vendredi 13 novembre à 20 h à l'église Notre-Dame des Sables.

Entrée : 10 €.

Renseignements : service Culture, 03 21 89 90 15.

Billetterie à l'Office de tourisme ou sur <https://reservation.berck.fr/>

Les Rencontres musicales Clara Haskil,

fondées à l'initiative de la pianiste franco-roumaine Dana Ciocarlie, auront lieu à Berck-sur-Mer et Boulogne-sur-Mer. En hommage à la grande pianiste roumaine qui a été accueillie à Berck lors d'un repos thérapeutique pendant la Grande Guerre, ces rencontres musicales se déploieront sur trois week-ends musicaux entre l'automne 2026 et le printemps 2027. Différentes esthétiques musicales seront mises à l'honneur tout au long de cette première édition : concert-lecture, récital lyrique et musique de chambre.

Le premier concert aura lieu le samedi 10 octobre à 19 h, à l'église Notre-Dame des Sables. Aux côtés de Dana Ciocarlie, Julie Depardieu retracera la vie passionnante de Clara Haskil. Des œuvres de Mozart, Schuman, Beethoven ou encore Schubert ponctueront le récit émouvant, de Bucarest à New York.

Concert Julie Depardieu (récitante), Dana Ciocarlie (piano) : samedi 10 octobre à 19 h à l'église Notre-Dame des Sables.

Tarifs : 8 / 15 €.

<https://rencontresmusicalesclarahaskil.com/>

Billetterie et contact : rencontresclarahaskil@gmail.com

CONCERT

JULIE DEPARDIEU | RÉCITANTE
DANA CIOCARLIE | PIANO



10 OCTOBRE - 19H
Église Notre-Dame
des Sables
Berck-sur-Mer

11 OCTOBRE - 16H
Théâtre Monsigny
Boulogne-sur-Mer



PREMIÈRE ÉDITION

**RENCONTRES
MUSICALES**
Clara Haskil



**BILLETTERIE &
CONTACT**
rencontresclarahaskil@gmail.com
TARIFS
8 / 15 €

Berck-sur-mer

Ecrit par la lumière



Anonyme, *Leçon de natation*, photo N&B, ca. 1930, coll. Chipiloff



Anonyme, *Stade Chipiloff*, photo N&B, ca. 1930, coll. Chipiloff



Gilles Leimdorfer, *Mythologies, les congés payés, Berck-Plage*, photographie couleur, Atelier de l'artiste

Jules BENOIT-LEVY
Collection CHIPILOFF
Jean GAUMY
Madame HUGUET
Michael KENNA
Stéphanie LACOMBE

Henry LARTIGUE
Jacques-Henri LARTIGUE
Gilles LEIMDORFER
OBSCURA MACHINE
Frères SEEBERGER
Touring Club de France

A Berck-sur-Mer, la photographie ne s'est pas simplement contentée d'enregistrer le réel : elle l'a inventé. Station balnéaire, territoire médical, paysage social, scène mondaine, décor populaire, théâtre du vent et du sable, Berck est devenu, dès la fin du XIX^{ème} siècle, un véritable laboratoire du regard moderne.

Berck-sur-Mer n'est pas un simple motif, loin des clichés, elle est aussi un dispositif : un espace où se croisent différents régimes de visibilité, où la photographie participe de la naissance du tourisme, de l'invention des loisirs, de la démocratisation du voyage, et même de la médicalisation du corps. Elle est aussi maître d'œuvre de l'essor de la carte postale et de la circulation industrielle des images.

Avec la photographie, Berck-sur-Mer est devenu un « territoire-image ». Ainsi la photographie ne vient pas après le paysage : elle le produit. Elle lui donne aussi une grammaire. Elle en fait une scène. Elle l'installe dès la fin du XIX^{ème} siècle dans une économie visuelle, un laboratoire du regard.

L'exposition Berck-sur-Mer, écrite par la lumière confronte plus de 150 ans de photographies de Berck et son littoral qui se dévoilent comme une frontière sensible entre la terre et l'océan, entre le monde habité et le monde sauvage.

Co-produite avec la Médiathèque du patrimoine et de la photographie et Diaphane, le parcours de l'exposition nous entraîne dans une traversée où regards modernes et contemporains entrent en relation. Où les sujets loin des clichés montrent une permanence en même temps qu'ils découvrent la singularité et l'originalité de chacun des artistes présentés.



Chacun nous invite à voir autrement la ville et la façon dont nous la décrivons, l'habitons ou y séjournons et le rivage et la manière dont nous le percevons, le recevons et l'utilisons.

Berck-sur-Mer est une scène primitive de la photographie moderne et espace d'expérimentations contemporain.

Dans le cadre du festival les Photaumnales l'exposition Berck-sur-mer - Ecrite par la lumière est labellisée Bicentenaire de la photographie par le Ministère de la Culture.

Commissariat

Fred BOUCHER
Yannick COURBES
Matthieu RIVALLIN

Co-Production Musée de Berck-sur-Mer, DIAPHANE et Médiathèque du patrimoine et de la photographie -Service à compétence nationale, la MPP conserve à la fois les archives des Monuments historiques et de l'Archéologie, et le patrimoine photographique de l'État (25 millions de photographies tous supports confondus).

À la tête de la plus importante collection photographique d'Europe, la MPP a relevé, depuis 2016, la politique de collecte de donations photographiques voulue par le ministère de la Culture dans les années 1980.



Frère Seeberger, Berck, *Rue commerçante*, entre 1901 et 1925, Coll. Médiathèque du patrimoine et de la photographie



Jules Benoit-Levy, *Enfant marchant dans une rue ensablée*, 1907, coll. Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

Visible du
10 octobre 2026
au 14 mars 2027



Anonyme, *A bord*, plaque de verre, photo n&b, ca 1900, coll. Archives Municipales de Berck-sur-Mer.

Un été festif & ludique !

264 enfants

de 3 à 17 ans ont été accueillis, chaque jour, pendant les vacances. Au programme : sorties, activités manuelles, culturelles et sportives, mais aussi de nombreuses animations pour permettre à chacun de profiter pleinement de l'été.

La fête des accueils de loisirs fut un temps fort avec un spectacle endiablé, plein d'humour et de gaieté !

2 séjours de 24 jeunes

Séjours à La Rochelle du 4 au 17 juillet pour les 8/12 ans,
Séjours en Espagne du 2 au 15 août pour les 13/17 ans.

Entre découvertes, activités sportives et moments de partage, les journées ont été bien remplies ! Paddle, randonnée à vélo, karting, course d'orientation, canyoning... mais aussi une journée au Puy du Fou ou à PortAventura : autant d'expériences qui ont permis aux jeunes de découvrir de nouveaux horizons et de repartir avec de nombreux souvenirs.

Et pour terminer chaque journée en beauté, les veillées ont offert des moments privilégiés de rire, de complicité et de partage, venant clôturer ces belles aventures estivales.



A vos agendas !

Ouverture des accueils de loisirs

Tout les mercredis

Du 09 septembre au mercredi 16 décembre dans les lieux suivants :

Pour les 3/5 ans école de Chès Tchos Berckoes

Pour les 6/12 ans école Jean Rostand

Pour les 12/17 ans CAJ

Les Inscriptions se déroulent toute l'année auprès du Service Enfance Jeunesse ou sur l'espace citoyen après avoir rempli le dossier complet.

Ouverture des accueils de loisirs

Petites vacances scolaires

Automne : du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2026

Inscriptions à partir du 28 septembre pour les berckois et du 12 octobre pour les non berckois.

Noël : du lundi 21 au Jeudi 24 décembre 2026

Inscriptions à partir du 30 novembre pour les berckois et du 14 décembre pour les non berckois.

Les prochaines animations

100% Gratuites

Les ateliers cuisine,

famille réunie autour d'une même recette, les samedis 10/10, 21/11 et 5/12 de 9h à 12h au CAJ, 8 rue Ansart, renseignements au Service Enfance Jeunesse 03 21 09 84 67

« Jouons en famille »,

le samedi 3 octobre de 13h30 à 17h30 au Kursaal. Venez Jouer autour de jeux traditionnels, de smart Game, jeux en bois...

Soirée théâtrale Halloween

Venez découvrir l'histoire farfelue du professeur Shadow et de ses inventions délirantes.

Rdv le samedi 31 octobre au jardin partagé rue du trou au loup, 3 représentations : 18h-20h-21h

Renseignements :

Service Enfance Jeunesse au 03 21 09 84 67

Distribution des COLIS aux aînés

Le colis de Noël aux aînés s'adresse aux Berckois âgés de 70ans et plus, inscrits sur les listes électorales ou justifiants d'une attestation d'assurance résidence principale à Berck-sur-Mer. La distribution des colis se fera du 1^{er} décembre au 24 décembre sur présentation d'une pièce d'identité et ou de l'attestation.

Kursaal :

Lundi 23 novembre de 13 h 30 à 17h

Mardi 24 novembre de 9 h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi 25 novembre 9 h à 12 h

Hôtel de ville :

Les jeudi 26 et vendredi 27 novembre
de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Les chardons :

(Au Service Enfance Jeunesse)

Du mardi 1^{er} décembre au jeudi 24 décembre

du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h30 à 12h

Le centre social, au rythme de L'été

Horizon

Cet été, le Centre Social Municipal Les Dunes, en partenariat avec le Musée a proposé un atelier artistique destiné aux adultes et aux seniors.

Au cours de quatre séances, les participants ont réalisé un paravent collectif inspiré de l'exposition « Horizons » et des peintres naturalistes.

Ce projet a favorisé la créativité, les échanges et la découverte du patrimoine littoral. L'œuvre sera exposée au Musée de septembre à octobre, avant d'être présentée au Cottage des Dunes, valorisant ainsi le travail des participants et le partenariat entre les deux structures.



Sur les traces de l'histoire locale avec Jean-Max

Deux rendez-vous, deux lieux emblématiques et une même envie de découvrir l'histoire de Berck !

Les adhérents du Centre Social ont suivi notre guide local lors de deux visites. La première leur a permis de pousser les portes de Notre-Dame-des-Sables et d'en découvrir l'histoire, l'architecture et les richesses.

Pour la seconde, direction le cimetière de Berck-Ville, pour une promenade au

cœur de la mémoire locale.

Tombes, personnalités berckaises et symboles liés à la mer ont rythmé cette découverte.

Grâce aux anecdotes et aux explications de Jean-Max, l'histoire de Berck se raconte ainsi au fil des pierres.

Une belle façon de redécouvrir la ville autrement, entre patrimoine, mémoire et convivialité.



Sous les étoiles, la ZAC des Verrotières fait son cinéma

Mercredi 29 juillet, près de 300 spectateurs se sont retrouvés au cœur de la ZAC des Verrotières pour une séance de cinéma en plein air, organisée dans le cadre de « Nos quartiers d'été ».

Comme chaque année, le film a été choisi par les habitants. C'est « Super papa » qui a remporté les suffrages.

Confortablement installés dans leurs sièges, avec plaids, sacs de couchage ou encore oreillers, petits et grands ont profité du coucher de soleil avant le début de la séance.

Les familles ont apprécié cette soirée pas comme les autres. « *C'est convivial, ça change, c'est atypique* », témoignent certains spectateurs.

Pour d'autres, cette expérience permet de redécouvrir le cinéma autrement, loin de la salle obscure.

Certains participaient même pour la première fois : « *On le faisait en vacances, alors pourquoi pas ici ?* »

À la nuit tombée, l'écran gonflable s'est illuminé pour laisser place à une heure trente de cinéma sous les étoiles, dans une ambiance familiale.





Festi'quartier

Du 6 juillet au 11 août, la ZAC des Verrotières a vécu au rythme de « Nos quartiers d'été ».

Cette animation, coconstruite et coanimée avec les familles, le Centre Social et les partenaires locaux, avait pour objectif d'offrir un programme d'activités aux habitants ne partant pas en vacances.

Depuis février, six familles se sont mobilisées pour imaginer et préparer ensemble leur été. Activités manuelles, spectacles pour petits et grands, activités sportives, jeu de piste, structures gonflables ou encore kermesse : un programme riche et varié a permis à chacun de profiter pleinement de la période estivale.

Au-delà des animations, cette initiative a surtout permis de créer du lien et de fédérer le groupe. Éclats de rire, moments de partage et convivialité ont rythmé ces semaines, laissant aux participants de beaux souvenirs et, sans aucun doute, l'envie de recommencer !



Les animations à venir

Place aux jeux

Mercredi 28 octobre

17h30 - 19h

Kursaal



Bourse aux jouets

Dimanche 25 octobre

14h - 17h

Kursaal

Promenade d'halloween

Mercredi 28 octobre

17h30 - 19h

Bois Magnier

Troc livres

Mercredi 18 novembre

9h30 - 17h30

Kursaal



Expression libre

Groupe « Ensemble pour Berck »

Après un été baigné de soleil et marqué par le succès du programme Vibrez cet été, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont concouru à la réussite de notre saison estivale : agents de la ville, du BELCO, de l'Office de Tourisme, prestataires, surveillants de baignade, forces de sécurité et de secours, bénévoles de nos associations : toutes celles et ceux qui ont su organiser ou participer à l'organisation de nombreux événements, rassemblant des milliers de spectateurs tout au long de la saison.

Vibrez cet été s'inscrit désormais pleinement comme un incontournable de l'année pour les Berckois comme pour les vacanciers.

Désormais, place à la rentrée des classes et à la découverte des travaux réalisés dans nos établissements scolaires ; place à la reprise des activités associatives avec nos nombreux bénévoles mobilisés pour transmettre avec passion, valeurs et savoirs !

La rentrée marque également la poursuite des travaux d'aménagements urbains, avec, après l'achèvement de la rue Michel, le Chemin aux Raisins et l'allée de la salle Fiolet ; les aménagements de locaux associatifs, après ceux réalisés au profit du Secours Populaire ; la rénovation de l'ancienne caserne des pompiers pour les Restos du Cœur ; la poursuite du développement et de la sécurisation du réseau des pistes cyclables ; la modernisation des

équipements publics avec la transformation de l'ancienne maison du gardien du Parc des Sports ; la végétalisation et les nombreuses plantations pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie et répondre aux nécessaires adaptations au changement climatique.

Ces nombreux projets, portés par la majorité municipale, poursuivent l'objectif de rendre notre ville toujours plus agréable, attractive, une ville où il fait bon vivre tout au long de l'année.

Bien cordialement

L'équipe Ensemble pour Berck - Majorité municipale

Expression libre

Groupe « Berck Passionnement »

LOGGER LES BERCKOIS, UNE PRIORITE POLITIQUE

Des classes ferment, des commerces de proximité disparaissent. Le maire nous répond : « C'est la tendance nationale, on ne peut rien faire. » Je refuse cette résignation.

À Berck, la population décroît et vieillit depuis 2019, tandis que 40% des logements sont des résidences secondaires. Les résidences principales, elles, baissent de 7%. Résultat : nous subissons une tension immobilière forte, avec des prix qui dépassent parfois 5 000 €/m², et un parc locatif aidé saturé (10 demandes pour 1 attribution, jusqu'à 26 mois d'attente pour un T5).

Cette situation n'est pas une fatalité. Elle est le produit délibéré du renoncement : laisser filer le marché des résidences secondaires au

détriment de ceux qui vivent et travaillent ici toute l'année.

Notre équipe, BERCK PASSIONNEMENT, propose une politique du logement concrète et réaliste en lien avec la CA2BM :

- Freiner, sans l'arrêter, le marché des résidences secondaires dès lors que la tension dépasse 20%.
- Construire davantage de logements sociaux, locatifs et en accession, pour les ménages modestes et les classes moyennes.
- Réhabiliter les logements vacants et limiter la création de petits logements inadaptés aux familles.
- Réguler les meublés touristiques pour rééquilibrer attractivité touristique et droit au logement.

Bien sûr, il ne s'agit pas de tourner le dos au

tourisme, l'un des piliers de notre économie locale, mais de rappeler une évidence : une commune ne peut prospérer si ses habitants, ses salariés, ses aînés, ses jeunes ne peuvent plus s'y loger.

Berckois, Berckois, vous êtes les premières victimes de cette situation !

Il est temps de mener enfin une politique de l'habitat juste pour les habitants qui aiment plus que tout leur territoire.

Nous devons toutes et tous nous mobiliser pour cet objectif !

Jean-Luc BOUVIER

*Et l'équipe BERCK PASSIONNEMENT
jeanlucbouvierbercksurmer@gmail.com*

Expression libre

Groupe « Renouveau pour Berck »

SUBIR, ENCORE ET TOUJOURS

A son tour, Berck subit les conséquences désastreuses des politiques générales d'abandon menées par les gouvernements macrono-socialo-LR depuis des décennies. L'été que nous venons de subir (c'est bien le mot) le prouve. Jamais le sentiment n'a autant prévalu que les autorités, étatiques comme municipales, ont été dépassées par des événements qu'elles sont incapables de prévenir ou de résoudre. Alors, on se renvoie la balle, de maire à préfet, de préfet à député. On fait beaucoup de déclarations, mais on agit peu.

Les vagues de submersion migratoire que nous avons connues sont un des exemples (il y en a d'autres, comme les installations totalement

illégales, les dégradations en tous genres et les incivilités commises par certains « touristes » de courte durée, les dégradations en tous genres et l'insalubrité...) de l'écroulement de l'autorité, mais aussi de l'aveuglement des politiques locales, toujours adeptes de la politique de l'autruche : Philippe Fait par exemple (celui qui est encore député pour quelques mois) s'enferme dans le déni et refuse de voir que les feux de forêts du Mont Saint-Frieux sont bel et bien le fait d'actes volontaires de migrants ; La CA2BM étend en catimini l'aire d'accueil des gens du voyage, mais s'occupe très peu des conséquences de cette extension pour le voisinage. Personne n'ose voir et dire la vérité. Les habitants sont priés d'être les spectateurs passifs de la faillite généralisée de l'action publique.

Pendant ce temps, les Berckois subissent : baisse du pouvoir d'achat des actifs et des retraités, quasi-impossibilité d'habiter et de vivre à Berck, dépopulation, prix de l'immobilier exorbitant, du fait notamment de la spéculation immobilière, logement social préempté par les « populations sensibles » au détriment des Berckois et des Français...

Combien de temps encore faudra-t-il attendre pour que la municipalité se rende compte des problèmes des Berckois ?

Benoît Dolle et les élus du Rassemblement National

Les Permanences

Cottage des Dunes - Renseignements. 03.21.89.37.29

- > ADAE (Association Départementale Actions Educatives) Sur rendez-vous, tél 03.21.10.02.90
- > CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) Lundi sur rendez-vous, tél : 3646 ou sur ameli.fr
- > Immobilière Sociale 62 Sur rendez-vous, tél : 03.21.32.62.62 uniquement le matin
- > CPAM (Assistants Sociales) Sur rendez-vous, tél : 3646
- > BGE Littoral Opale Sur rendez-vous, tél 03.21.87.43.00
- > Relais Petite Enfance de la C2ABM Sur rendez-vous, tél : 03.21.90.94.44 ou 06.33.59.09.25
- > CAF (Caisse d'Allocations Familiales) Mardi, mercredi et vendredi. Sur rendez-vous, tél : 3230 (prix appel local) ou sur caf.fr
- > Solidarité des Mutilés de la Voix Nord Pas-de-Calais Picardie Le 2^e lundi sur rendez-vous
- > CAF Assistante Sociale M^{mes} DEVISME et BUCHER Sur rendez-vous, tél : 03.21.94.04.12
- > UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) Médiatrice Familiale Sur rendez-vous, tél : 03.21.71.21.55
- > CARSAT (Caisse de retraite) Sur rendez-vous, tél : 3960

Autres lieux

- > Demande de Logement Social (retrait / dépôt) Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, A l'accueil de la mairie, ou internet demande-logement-social.gouv.fr
- > Croix Rouge Tous les lundis de 14 h à 16 h à la Maison Claire, rue Rothschild
- > Restos du Coeur Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 6 Boulevard de Paris (Rond-point du Cottage des Dunes)
- > Secours Catholique Jeudi de 14 h à 17 h, 11 rue du Moulin Saint-Jean
- > Secours Populaire Français de Berck et Environs Lundi et jeudi de 14 h 30 à 17 h à l'ancienne Chapelle Hélio Marin Rue du D^r Calot
- > A Petit Pas (rénovation habitat) 3^e mercredi du mois - 459 rue de l'Impératrice Sur RDV 03 21 47 70 07 / 07 82 60 21 93

Le Point Justice

Cottage des Dunes - 2, rond-point du Cottage

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 17h 15 - Tél : 03 21 89 90 41 - Mail : pointjusticeberck@ca2bm.fr

Protection juridique des majeurs

> UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) Information et soutien aux tuteurs familiaux. Sur rendez-vous, Tél : 0 806 80 20 20 (appel gratuit)

Conseils et informations juridiques

> Avocats Sur rendez-vous, Tél : 03 21 89 90 41

> Huissier de Justice Sur rendez-vous, Tél : 03 21 89 90 41

> CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) Sur rendez-vous, tél : 03 21 30 45 41

> France Victimes 62 Association d'aide aux victimes sur rendez-vous 03 21 71 62 00 contact@francevictimes62.fr

> Délégué du Défenseur des Droits Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

> IDSR (Intervenant de Sécurité Routière) Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

Résolutions des conflits

> AFL (Association de Défense des Consommateurs) Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

> Conciliateurs de Justice Chaque mardi, sur rendez-vous, Tél : 03 21 89 90 41

> UDAF (Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais), Médiations familiales. Tél : 03 21 89 90 41 ou 03 21 71 21 55 mediationfamiliale@wanadoo.fr

Prévention jeunesse

> CDAD (Conseil Départemental Accès au Droit) Informations juridiques des mineurs. Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

> LPI (Littoral Prévention Initiative) Sur rendez-vous, tél : 03 21 87 01 85

Informations logement

> ADIL (Agence d'Information sur le Logement) Sur rendez-vous, tél : 03 21 89 90 41

Activité judiciaire pénale

> ASEJ 62 (Association Socio-Educative de contrôle Judiciaire du Pas-de-Calais) Sur convocation asej-boulogne-sur-mer@asej.fr

> PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) Sur convocation

> SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) Sur convocation

Permanences de votre Maire

Sans rendez-vous

Mercredi 28 octobre

18 h - Bureau du Maire
Hôtel de ville

Mercredi 25 novembre

18 h - Quartier Genty - CAJ
Rue André Ansart

Mercredi 23 décembre

18 h - Bureau du Maire
Hôtel de ville

Rencontrez vos Adjoints au Maire

Pour prendre rendez-vous :
03.21.89.90.00

Lundi
10h – 12h
Marie-France BUZELIN
Logement et Patrimoine

10h – 12h
Pierre-Georges DACHICOURT
Ressources & moyens Financiers
et Humains

Jeudi
9h – 11h
Michel KUCHARSKI
Cadre de vie - Aménagements
et Accessibilité

Prise de rendez-vous par mail :

Jocelyne CAULIER
Enfance - Petite Enfance et
Enseignement
j.caulier@berck-sur-mer.com

Valérie DECLERCQ
Animation - Commerce - Artisanat
et Marchés
va.declercq@berck-sur-mer.com

Benoît BOURBIER
Vie de la station et Tourisme
b.bourbier@berck-sur-mer.com

Aurélien DELENCLOS
Développement Culturel et
Jeunesse
a.delenclos@berck-sur-mer.com

Jean-Louis DEROUSSEN
Solidarité - Vie Sociale et
Citoyenneté
jl.deroussen@berck-sur-mer.com

Jérôme DELETRE
Développement des pratiques
sportives
j.deletre@berck-sur-mer.com



BRASSI
RESTAURANT



Brassi Restaurant

Situé au cœur de la salle de jeux du Casino de Berck, le Brassi Restaurant vous accueille pour un délicieux déjeuner ou un agréable dîner. Découvrez une cuisine traditionnelle, une ambiance chaleureuse et différentes formules pour composer votre repas.

Pour votre confort, nous vous recommandons de réserver à l'avance. En cas d'allergie alimentaire ou de demande particulière, n'hésitez pas à nous en informer lors de votre réservation.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Facebook



Instagram

www.casinoberck.fr

+03 66 15 00 40

info@casinoberck.fr

Pl. du 18 Juin, 62600 Berck